BARÈME GESTION LOCATIVE "HABITATION" &"BUREAU/COMMERCE/LOCAL"

Prix TTC / taux de TVA en vigueur : 20 %[1] - Barème applicable au 01/01/2023 – Ile de France

TAUX DE GESTION COURANTE *(applicable sur les montants quittancés sauf stipulation contraire du mandat)*	**Autres mandats**	**ESSENTIEL Habitation**	**SECURITE*** *(assurance incluse)*	**OFFRE LOCATION MEUBLÉE**	**ESSENTIEL Commerce**
Détermination en fonction du montant quittancé (loyers, charges, taxes) charges comprises et TTC / mois	*Voir dans le contrat en vigueur*	*7 % HT 8,4 % TTC*	*9,5 % HT 11,4 % TTC*	*12,5 % HT 15 % TTC*	*7 % HT 8,4 % TTC*
PRESTATIONS ANNEXES (RÉALISÉES POUR LE COMPTE DU MANDANT - Tarifs TTC)					
Gestion comptable et financière					
> Etablissement et envoi des comptes rendus de gérance mensuel par voie postale	12 € par CRG		inclus		12 € par CRG
> Etablissement et envoi des comptes rendus de gérance trimestriel par voie postale	4 € par CRG		inclus		4 € par CRG
> Règlement des factures et taxes pour le compte du mandant	inclus				
> Etablissement du décompte de fin de location	inclus				
> Etablissement des quittancements / gestion des encaissements	inclus				
> Etablissement des acomptes	10 € par acompte	inclus			10 € par acompte
> Établissement de l'aide à la déclaration des revenus fonciers par lot	160 €		inclus		160 €
> Etablissement de l'aide à la déclaration des revenus fonciers – immeuble entier / SCI	300 €		inclus		
> Etablissement de l'aide à la déclaration de TVA (forfait annuel) – lot isolé	200 €		inclus		200 €
> Etablissement de l'aide à la déclaration de TVA (forfait annuel) – immeuble entier	400 €		inclus		
> Etablissement de l'aide à la déclaration de TVA (forfait annuel) – immeuble mixte	600 €		inclus		
> Répartition des fonds disponibles en cas de SCI	vacation(s)		inclus		vacation(s)
> Frais pour dépôt de garantie non conservé par le mandataire (vérification délais de restitution, relance simple et recommandée, suivi correspondances etc…) à chaque entrée de locataire	100 €				
Gestion administrative					
> Signature de tous les actes d'administration	inclus				
> Signature et résiliation de tous contrats, notamment MRH, PNO, en cas de travaux souscrire la police D.O.	inclus				
> Honoraires de rédaction d'actes pour chaque partie bailleur et locataire (avenant et renouvellement) hors locaux	300 € pour chaque partie			inclus	
> Organisation de la réalisation de l'état des lieux par un tiers	1 vacation		inclus		1 vacation
> Photocopie (tarif à la feuille à la charge du demandeur)	0,30 €		inclus		0,30 €
> Suivi administratif du dossier (expert, sapiteur etc…)	vacation(s)		inclus		vacation(s)
> Numérisation et Archivage (facturation bi annuelle)	30 €		inclus		30 €
> Traitement du retour archives – mandat en cours	20 €		inclus		20 €
> Monopropriété : gestion du remplacement du gardien/employé de l'immeuble	vacation(s)			inclus	
> Monopropriété : honoraire par fiche de paie	20 €			inclus	
> Monopropriété : visite de l'immeuble (selon fréquence à déterminer avec le mandant)	vacation(s)			inclus	
> Clôture du mandat suite à la résiliation	vacation(s)			inclus	vacation(s)
> Permis de louer : réalisation des démarches administratives auprès des mairies et EPCI	1 vacation				
> Représentation du mandant lors de la signature de tous les actes de disposition	vacation(s)				vacation(s)
> Organisation de la signature des actes de disposition pour le mandant	vacation(s)				vacation(s)
> Détermination de la valeur locative des locaux	vacation(s)				vacation(s)
> Délivrance d'acte d'huissier au preneur	vacation(s)				vacation(s)
> Gestion des évènements exceptionnels, imprévisibles, hors gestion courante	vacation(s)				vacation(s)
Exclusivement COMMERCE/BUREAU/LOCAL – Honoraires TTC par partie (Propriétaire et Preneur)					
> Rédaction du bail commercial et professionnel	6 % avec un minimum de 960 € [4]				
> Renouvellement de bail (suivi de la procédure, rédaction d'acte)	6 % avec un minimum de 960 € [4]				
> Révision triennale de loyer (suivi de la procédure, rédaction d'acte)	360 €				
> Rédaction avenants et actes divers	360 €				
> Cession (suivi de la procédure, rédaction de l'acte de subrogation)	840 €				
Gestion technique, travaux et réparations					
> Visite du bien à faire préalablement à sa remise en location	1 vacation			inclus	1 vacation
> Honoraires de réalisation de l'état des lieux de sortie	Habitation : 3 €/m2			inclus	vacation(s)
> Suivi de travaux et menues réparations jusqu'à 250 € HT	inclus				
> Suivi de travaux / sinistres à partir de 251 € HT et jusqu'à 500 € HT, prise de mesures conservatoires (montant HT des travaux)	55 €				
> Suivi de travaux / sinistres à partir de 501 € HT et jusqu'à 1500 € HT, prise de mesures conservatoires (montant HT des travaux)	1 vacation				

BARÈME GESTION LOCATIVE "HABITATION" &"BUREAU/COMMERCE/LOCAL"

Prix TTC / taux de TVA en vigueur : 20 %(1) - Barème applicable au 01/01/2023 – Ile de France

PRESTATIONS ANNEXES (SUITE)	Autres mandats	ESSENTIEL Habitation	SECURITE * *(assurance incluse)*	OFFRE LOCATION MEUBLÉE	ESSENTIEL Commerce
> Suivi de travaux / sinistres à partir de 1501 € HT, prise de mesures conservatoires (montant HT des travaux)	6 % du montant HT des travaux				
> Assistance locataire 24/24	12 €				
> Contrôle de l'exécution des travaux réalisés par le locataire suite à gratuité	vacation(s)				
> Gestion des lots occupés par le propriétaire ou non remis en location	100 € / an				
> Bien en VEFA : assistance ou représentation du propriétaire à la livraison + suivi de la levée de réserves (2)	vacation(s)				
> Assistance du mandant dans la réalisation de tout diagnostic y compris conformité incendie					
> Honoraires de constitution, de suivi de dossier en vue de l'obtention d'un prêt ou d'une subvention	forfait de 360 €				
Gestion représentations et procédures					
> Gestion et suivi du précontentieux (relance, mise en demeure)	inclus				
> Ouverture, constitution et transmission d'un dossier dans le cadre d'une déclaration sinistre pour loyers impayés	vacation(s)			inclus	vacation(s)
> Gestion et suivi du contentieux (commandement d'huissier , procédure par avocat, assignation, saisie de commissions, conclusion d'un protocole d'accord, exécution de toute décision ayant force exécutoire…)					
> Honoraires gestion sinistres (déclaration, expertise, suivi dossier (Hors travaux)				vacation(s)	
> Représentation ou nommer un représentant du mandant aux assemblées générales des copropriétaires (hors syndicat de copropriété géré par Nexity) et les associations de locataires	vacation(s)(3)			inclus	vacation(s)(3)
Gestion des garanties locatives					
> Paiement des primes d'assurance pour le compte du mandant	inclus				
> VISALE (création, gestion de l'espace personnel, suivi sinistre etc…)	vacation(s)			inclus	

DIVERS - Tarifs TTC

A la charge du propriétaire	
Vacation avant 18 H (heures ouvrables)	128,50 €
Vacation après 18 H (hors heures ouvrables)	171,35 €
A la charge du locataire	
Rédaction d'acte à la demande du preneur	360 €
Relance simple (hors baux loi 1989)	25 €
Mise en demeure (hors baux loi 1989)	52 €
Contrôle des travaux	vacation(s)
Déplacements infructueux	

LOCATION

LOCATION HABITATION	Honoraires TTC Part Bailleur	Honoraires TTC Part Locataire
Logement non meublé / meublé (y compris dans résidence étudiante) et annexes	selon article 5 de la Loi du 6 juillet 1989	
Honoraires d'entremise et négociation en vue de la location(4)	6,50 % TTC	
Honoraires d'organisation de la visite / constitution du dossier candidat / rédaction du bail (5)	12 € zone très tendue 10 € zone tendue 8 € zone non tendue	12 € zone très tendue 10 € zone tendue 8 € zone non tendue
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée (5)	3 €	3 €
Autres locaux	hors Loi du 6 juillet 1989 - Montant par partie	
Honoraires : Honoraires fixes > + Honoraires variables (6)	160,50 € 8,50 %	
Honoraires d'état des lieux	55 €	
Mandat "offre meublée" (7)		
Honoraires de location ALUR + entremise + état des lieux d'entrée	inclus dans le taux de gestion	
Honoraires de location ALUR + état des lieux d'entrée		Non facturé

LOCATION BUREAU/COMMERCE/LOCAL	Honoraires TTC
Rédaction d'actes :	6 %(4) Avec un minimum de : 400 € HT (480 € TTC) par partie (Propriétaire et Preneur)
Honoraires variables de commercialisation :	36 %(4) à la charge du Preneur
Honoraires d'état des lieux à la charge en totalité ou en partie au bailleur et/ou au preneur : - réalisation par un officier ministériel - réalisation par l'agence	Coût de la prestation ou vacation(s) horaire(s) à la charge du Preneur

* Applicable également au mandat SERENITE et PERFORMANCE (hors honoraires de gestion courante)

(1) Taux actuel de TVA de 20%, étant précisé que ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale

(2) Offerts pour les clients « Neuf Nexity » lorsque le bien est situé à moins de 25 kms de l'agence en charge de la commercialisation du programme concerné

(3) Dès lors que celles-ci seraient tenues à plus de 50 kilomètres de l'agence Nexity Lamy

(4) Prix calculé sur le loyer annuel hors taxes / hors charges

(5) Conformément au décret 2014-890 du 01/08/2014 (article 2), prix exprimé en € TTC par m2 de surface habitable (article R 111-2 du CCH)

(6) Prix exprimé cumulativement, l'honoraire variable est exprimé en % calculé sur le loyer annuel HT hors charges

(7) Honoraires de location spécifiques aux bailleurs titulaires d'un mandat "offre meublée"

BAUDRY IMMOBILIER S.A.S au Capital de 10.000 € - RCS Pontoise : B.444.804.470 - Cartes professionnelles Transaction & Gestion délivrées par la CCI Paris IDF n° CPI 9501 2016 000 014 822 - Sous licence de Marque QUERO IMMOBILIER – Adhérent Caisse de garantie GALIAN n° : 25043V - 89, rue la Boétie 75008 PARIS - Membre de la Chbre syndicale Paris Idf - T.V.A au taux en vigueur à la date d'édition : 20 % Tarif n° A49 édité au : 1.1.2022 - Siège social : 70, rue du Gal de Gaulle 95880 ENGHIEN LES BAINS - Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.